

## RAPPORT MORAL

Cette assemblée générale est un peu exceptionnelle, puisque pas dans le cadre d'un congrès habituel. Elle se tient sur une seule journée mais nous avons voulu qu'elle soit la plus intéressante possible. Nous avons souhaité en réduire au maximum la partie statutaire, aussi je vais essayer d'être le plus bref mais le plus complet possible.

Je suis rentré au bureau à la fin de la précédente mandature en remplacement de Michel Fourmillier et c'est ma première année en tant que secrétaire général (même si j'ai brièvement exercé cette fonction il y a une quinzaine d'année avec, déjà, une présidente...)

Un des problèmes de ce bureau était de fonctionner sans obliger notre Présidente à un contrôle systématique (mais il me semble qu'elle a quand même eu beaucoup de pain sur la planche) tout en gardant à l'esprit que nos entreprises nous font vivre, et que nous devons leur consacrer la majeure partie de notre temps.

Nous avons donc changé nos méthodes de travail et demandé plus aux administrateurs.

S'il n'était pas vraiment possible d'alléger le planning des réunions physiques, nous avons diminué le nombre de réunions téléphoniques et développé, au niveau du Bureau, les échanges par mail. Ceux-ci nous permettent les décalages dans nos emplois du temps et une meilleure réflexion puisqu'on travaille sur des documents écrits.

Pratiquement tous les jours, nous débattons en forum sur une question ou un problème particulier, chacun donne son avis, et les décisions peuvent ainsi se prendre plus vite et en tenant compte des positions de tous.

Pour les Conseils d'administration, il a été plus difficile de trouver « nos marques ». Nous avons repris la liste de tous les dossiers en cours de traitement, défini les actions à abandonner, celles à continuer ou à démarrer, et établi des priorités même si un travail de finition reste encore à faire.

Un classement différent en a été fait, c'est celui qui a été utilisé depuis dans nos plaquettes annuelles et dans le diaporama que vous verrez tout à l'heure.

Avec le travail en ateliers lancé depuis le CA de février, nous avons trouvé une réelle efficacité avec des avancées certaines sur les sujets traités.

Une autre « nouveauté » a été le démarrage des réunions régulières avec le personnel.

Ces réunions se tiennent à l'occasion des C.A., à la fin des bureaux-veilles-de-conseil, et sont l'occasion d'échanges directs, aussi bien sur l'avancement des dossiers que sur l'organisation, les méthodes de travail ou la communication interne.

Elles sont très appréciées des membres du bureau mais aussi, je peux le dire sans exagérer, des membres du personnel.

Lors de ces réunions, chacun peut exposer les problèmes qu'il a pu rencontrer dans son travail, les difficultés auxquelles il doit faire face et les avancées qu'il a pu obtenir.

Dès la deuxième réunion, plusieurs problèmes touchant à l'organisation ou à la communication avec les représentants professionnels, ont pu être résolus.

En plus d'éviter au maximum les malentendus, ces réunions ont été l'occasion de mieux nous connaître les uns les autres, d'améliorer les échanges et d'augmenter l'efficacité de notre travail.

Les animateurs ont à faire face à un grand éventail de problèmes : la multiplicité des dossiers à traiter, tant au niveau régional qu'au niveau national, la nécessaire présence sur le terrain avec des déplacements fréquents en régions, l'obligation de travailler en réseau avec Paris et avec les autres animateurs avec des réunions nationales mensuelles, et, quelques fois, des relations difficiles avec des professionnels qui voudraient plus de disponibilité et moins de coûts...

Je dois souligner la qualité du travail réalisé, malgré les trop faibles rémunérations que notre fédération peut proposer à ses animateurs...

Cette année, il y a encore eu du mouvement dans le personnel : Anne PEGAZ est « passée à la concurrence » en intégrant la FRSEA Rhône-Alpes. Elle occupera le bureau à côté de celui de l'animateur FNPHP.

C'a été l'occasion pour Christian de se lancer encore une fois dans les procédures de recrutement qu'il aime tant ! Ainsi l'inter région Rhône-Alpes-Auvergne a un nouvel animateur en la personne d'Etienne GOURBESVILLE qui est venu renforcer notre petite équipe.

Enfin, nous avons continué les réunions des représentants à VAL'HOR et celle des référents régionaux mises en place sous la présidence d'Antoine.

Ces deux réunions se sont tenues au début du printemps, elles ont « fait le plein » avec très peu d'absents, et là encore, ont permis d'évoquer un certain nombre de problèmes, souvent d'en trouver des solutions et, en tous cas, d'améliorer ce « travail en réseau » qui est si important pour une petite structure comme la notre. Il a été convenu d'en tenir au moins une par an.

La répartition des tâches entre les membres du bureau s'est faite petit à petit, en fonction des compétences et des goûts de chacun d'entre nous.

C'est Muriel qui assure les relations avec les représentants de la FNPHP à VAL'HOR, c'est elle également qui, forte de son expérience du congrès de Vichy, s'est proposée pour l'organisation de cette assemblée générale. Jacques et Jean-Marie ont pris la responsabilité de trouver des partenariats avec des entreprises du secteur afin de trouver de nouvelles sources de financement pour notre fédération. Antoine, malgré son souhait de « lever le pied » pour se consacrer à son entreprise renforce la présence de l'horticulture dans la grande famille agricole. Il entre dans les attributions du secrétaire général d'assurer les relations avec les régions... mais c'est un point qu'il reste à développer.

Notre Présidente, avec Christian, a veillé au bon fonctionnement de toute cette mécanique et a assumé les relations avec le ministère, les autres familles de l'interprofession, l'office...

Après vous avoir décrit comment nous avons travaillé, je peux faire le point sur quelques chantiers en cours :

- Production Horticole Durable (PHD)

Ce dossier, ouvert bien avant le Grenelle de l'environnement a fait l'objet d'intenses réflexions. Le Grenelle nous a obligé à accélérer le mouvement et à coordonner notre démarche avec celle du ministère (HVE) et avec les travaux du référentiel entamés par l'ASTREDHOR.

Maintenant, VAL'HOR avec la CODHOR (et bientôt la COMEP) est pleinement engagé dans ce projet et y apporte les moyens qui lui manquaient. La fin de l'année verra les premiers résultats concrets et les premières entreprises qui pourront s'engager.

- ÉNERGIE

L'année 2008 a été cataclysmique pour les énergies avec l'envolée des prix du pétrole et du gaz. Outre les conséquences sur les coûts du chauffage, qui n'intéressent qu'une partie des horticulteurs, ceux du transport se sont envolés, et là, tout le monde est concerné !

Nous nous sommes trouvés dans une situation extrêmement difficile dans la mesure où ces augmentations donnaient l'impression qu'elles n'allaient jamais s'arrêter...

Le groupe énergie, déjà constitué avant la crise a pu agir rapidement, et fournir à chacun d'entre nous toutes les informations permettant de limiter les dégâts. Une campagne de courriers adressés aux 70 députés du groupe « horticulture » de l'Assemblée Nationale a permis de les sensibiliser à l'urgence de nos problèmes. Plus de 35 réponses très complètes nous ont montré que nos demandes avaient bien été prises en compte, au moins à leur niveau !

Nous n'avons pas pu obtenir la baisse immédiate des prix du gaz que nous demandions, mais celle-ci est tout de même intervenue au 1<sup>er</sup> avril, et le lobbying horticole ajouté à celui des

marais de Légumes de France a permis d'obtenir le report à cet été des échéances « gaz » des mois d'hiver.

- PHYTO

Les services de la protection des végétaux nous avaient mitonné un super plan de maîtrise phytosanitaire, qui garantissait des cheveux blancs à tous ceux qui n'en ont pas encore...

Là aussi, la réaction a été rapide, et la crédibilité que notre Fédération a acquise au fil des années nous a permis de proposer au ministère la réalisation, en collaboration avec ASTREDHOR, d'un guide des bonnes pratiques phytosanitaires qui sera moins contraignant et plus progressif que le plan initialement envisagé.

Dans le même temps, le « paquet pesticides », à l'initiative de la commission et du parlement européens, proposait la suppression d'une quantité importante de matières actives dans des délais très courts sans solution de rechange dans la majorité des cas.

En relation avec la FNSEA, l'information faite aux adhérents a permis de recueillir plus de 300 pétitions qui ont été transmises aux députés Français du Parlement Européen ainsi qu'au ministère.

- JURIDIQUE – SOCIAL

Au congrès de Vichy, nous avons déjà évoqué la LME. Cette année nous l'avons touchée du doigt ! La réduction des délais de paiement provoque des inquiétudes : nous ne sommes pas sûrs d'être en mesure de payer nos fournisseurs à 60 jours si nos clients continuent de nous payer à 90... Il y a eu beaucoup de craintes par anticipation, peut-être trop...

Mais certains acheteurs, qui payaient déjà à 30 jours, en ont profité pour avertir qu'ils allongeraient leurs délais à la limite maximum, allant jusqu'à proposer des prêts de trésorerie à leurs fournisseurs en difficulté...

Là encore, nous avons réagi rapidement avec des envois de courriers aux pouvoirs publics et aux partenaires de la filière pour informer largement des détournements de la loi.

Même s'il apparaît difficile d'engager sur ces cas, des poursuites judiciaires, nos démarches auront eu pour effet de sérieusement limiter ces abus avec des réponses claires des services de l'état.

- VAL'HOR

L'interprofession devient encore plus indispensable en période de crise. Elle est le seul moyen de nous faire voir du grand public et de nos partenaires institutionnels. Nous y avons – jusqu'à la fin août, un président FNPHP. Il a la lourde tâche de maintenir une cohésion toujours difficile entre des familles qui peuvent penser avoir des priorités différentes. À notre demande, Val'Hor a lancé au printemps un plan spécial de communication de crise pour relancer la consommation du végétal, à l'intention du grand public et aussi des donneurs d'ordres des collectivités.

Avec la crise, il nous a fallu informer encore plus. Avec un Chloro-fil spécial, nous avons récapitulé les dispositifs mis en place, qu'ils soient spécifiquement agricoles ou pas. Lors du CA de mars, un représentant d'OSEO est venu nous présenter les types de concours que cette structure pouvait apporter aux entreprises. Il a parfaitement répondu à toutes les questions qui lui étaient posées, même les plus perfides !

Si on veut trouver un côté positif à cette crise, c'est bien dans l'attention que les pouvoirs publics apportent aux entreprises. Nous devons exploiter au maximum cette situation.

Les syndicats départementaux devraient s'impliquer d'avantage dans le montage, voire dans l'examen des dossiers FAC. Les solutions proposées permettent la prise en charge des intérêts des

emprunts moyen-long terme avec un différé d'un an. C'est sur, au bout il faut toujours payer ! Mais dans un contexte difficile, ces reports peuvent être une réelle bouffée d'oxygène pour nos entreprises.

Il en est de même pour les PVE : les dossiers doivent être montés dans des délais très (trop) courts, mais les possibilités qui sont offertes pour le financement des investissements sont réelles.

Dans le cadre des aides au revenu, nous avons participé, avec la FNSEA à la conférence sur le revenu organisée par Michel BARNIER le 12 novembre 2008 où a été présenté un plan d'urgence pour l'agriculture comprenant des mesures spécifiques à l'horticulture.

La circulaire ministérielle précisant certaines modalités de mise en œuvre (référence à la crise horticole) a été publiée le 18 novembre 2008 et a donné lieu à la diffusion d'un Chloro Fil spécial dès le 20 novembre.

Ceci montre la rapidité avec laquelle la Fédération peut agir dans l'intérêt de ses adhérents.

Tout ça pour dire que nous continuons à défendre auprès de tous nos interlocuteurs, y compris dans le cadre du syndicalisme agricole, les positions de l'horticulture.

Il faudrait encore parler de la nouvelle communication de notre fédération à destination de ses adhérents. Elle se fera essentiellement à partir d'un site internet totalement rénové avec un accès réservé aux adhérents pour des informations toujours plus complètes et plus ciblées. Le site devrait être prêt à la rentrée.

Il me reste à souhaiter que les contacts que nous ne manquerons pas d'avoir avec le nouveau cabinet soient aussi constructifs que ceux que nous avons avec Michel BARNIER et ses collaborateurs.

Nous sommes maintenant habitués à ces changements, heureusement moins fréquents que les changements de saisons !

En conclusion, j'ai évoqué plus haut mon passage au bureau de la FNPHP au début des années 90, je voudrais dire que notre fédération a su bouger sous l'impulsion de ses présidents successifs et qu'elle accompagne de son mieux les évolutions de nos métiers avec toutes les contraintes nouvelles (notamment environnementales) auxquelles nous devons faire face.

Pardonnez moi si j'ai dressé un tableau trop optimiste de notre action, mais nous avons la volonté de faire un travail constructif, avec le concours de tous, et qu'il profite à notre secteur tout entier.

Ollivier OTTENWAELDER  
Secrétaire général